

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002N° **CM - 20 - P - 027**

et 1 annexe de 4 pages.

Valable 5 ans à compter du jeudi 20 février 2020

Matériau présenté par : **Kvadrat A/S**
Lundbergsvej 10

8400 EBELTOFT

Marque commerciale : **MAYA**

Description sommaire:

Type de support woven

Composition 100% polyester Trevira CS

Masse surfacique 100 g/m²

Epaisseur 0-1 mm

Coloris tous coloris

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique
Essai de persistance de flamme
Essai de gouttesClassement : **M1**

Observations : /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : Non limitée a priori

Usage : Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux, ... Conditions d'entretien : selon préconisations du client

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N° : FE 20-0033-0176

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s). Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance / réaction au feu de l'élément objet du présent procès verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage"

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés"

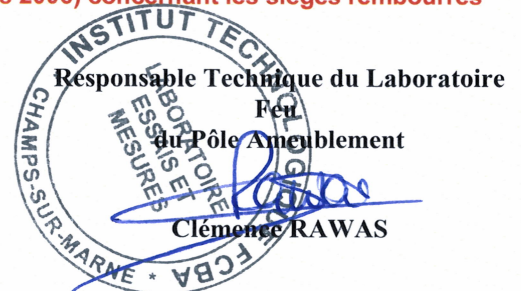
Champs-sur-Marne, le jeudi 27 février 2020

Technicienne d'essais
du Laboratoire Feu

Clotilde ETIEMVRE

Siège social
10 rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél + 33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr
Siret 775 680 903 00132
APE 7219 Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement



Laboratory approved by the Ministry for the Interior

JO of February 10, 2007

OFFICIAL REPORT OF CLASSIFICATION OF FIRE PERFORMANCE

Of A MATERIAL ENVISAGED IN ARTICLE 5

DECREE OF November 21, 2002

N° CM - 20 - P - 027

et 1 annexe de 4 pages.

Page 1

Valid 5 years as from jeudi 20 février 2020

Material presents by : **Kvadrat A/S**Lundbergsvej 10
8400 EBELTOFTTrade mark: **MAYA**

Summary description

Kind of textile woven

Composition 100% polyester Trevira CS

Mass per unit area 100 g/m²

Tickness 0-1 mm

Color tous coloris

Nature of the test : Electrical burner test
Flame persistence
Dripping testClassification : **M1**

Observations : /

Durability of the classification (Article 5 de l'annexe 2) Not limited

Usual term Walls hung covering, sheers, curtains,...

Cleaning conditions Recommendation of Customer


Taking into account the criteria resulting from the tests annexed described in the test report N°FE 20-0033-0176

This official report attests only characteristics of the sample submitted for testing and does not prejudice similar characteristics of products. It thus does not constitute a certification of products within the meaning of the L.115-27 article of the code of the consumption and the law of June 3rd, 1994.

NOTE: The integral reproductions and by photocopy of this official report of classification are only authorized or the official report unit of classification and report of annexed test. These conclusions relate only to the resistance / reaction to fire performance of the element that is the subject of the present classification report. They do not prejudice, in any case, other performances related to its incorporation to a work "

"Not legally acceptable for any use under the pretence of the article AM 18 (Decree of March 6th, 2006) for upholstered seat"

Champs-sur-Marne, le jeudi 27 février 2020

Technicienne d'essais
du Laboratoire FeuSiège social
10 rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél + 33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr
Siret 775 680 903 00132
APE 7219 Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903
Clotilde ETIEMVREOnly the french version remains valide
Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, AmeublementResponsable Technique du Laboratoire
Feu
du Pôle Ameublement

Clémence RAWAS

Champs-sur-Marne, le jeudi 27 février 2020

Ce rapport d'essais annexé comprend 4 pages

RAPPORT D'ESSAIS N° FE 20-0033-0176
TEST REPORT N°**Objet :** ESSAIS SUIVANT LES NORMES DE CLASSEMENT M**Subject :** Suivant le Journal Officiel (arrêté du 30 juin 1983 modifié par arrêté du 21 novembre 2002.)*Test according to standard M classification**according the JO of June 30th 1983 modified for decret November 21st 2002*

Essais suivant les normes :

NF P 92-503 : Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples

NF P 92-504 : Essai de persistance et mesure de vitesse de propagation de flamme

NF P 92-505 : Essai applicable aux matériaux thermofusibles : essai de goutte

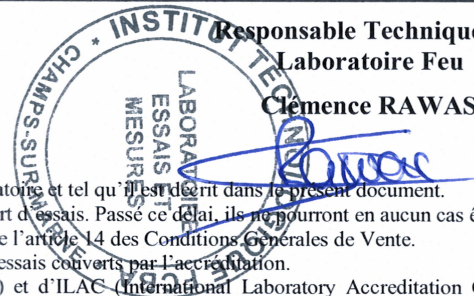
NF P 92-507 : Matériaux d'aménagement : classement selon leur réaction au feu

NF P 92-512 : Détermination de la durabilité des classements de réaction au feu

Demandeur : Kvadrat A/S**Applicant :** Lundbergsvej 10

8400

Ebeltoft

Technicien(ne) d'essais**Clotilde ETIEMVRE****Responsable Technique du**
Laboratoire Feu**Clemence RAWAS**

Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document.
Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'envoi du rapport d'essais. Passé ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés.
Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 14 des Conditions Générales de Vente.
L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation.
Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) et reconnaît l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.
Seule la version en langue française fait foi.
Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

*The test results listed in this test report refer only to the sample submitted to the laboratory and such as described in this document.
The samples tested may be reclaimed by the Company which requested the tests within a 2-month period from the date of dispatch of the test report. After this period, the Company will no longer be allowed to reclaim the samples.
Any communication of the FCBA test results is subject to the terms of the article 14 of the FCBA General Terms and Conditions of Sales.
The accreditation by the COFRAC attests only the technical competence of the laboratories for the tests covered by the accreditation.
The COFRAC signed the multilateral agreement of the EA (European cooperation for Accreditation) and of the ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) acknowledging the equivalence of the test or analysis reports.
Only the French version of this report shall prevail. The reproduction of this test report is only authorized in its integral form*

COMPORTEMENT AU FEU

RAPPORT D'ESSAIS N°: FE 20-0033-0176

Essais suivant les normes de classement M : NF P 92-503, 504, 505, 507 et 512

Page 2/

Date de réception essai : 21/01/2020

Dérogation : 17.367.E004

Date de réalisation essai : 20/02/2020

N° de commande : FE 20-0033

Objet :

Les essais rapportés par le présent document ont pour but de déterminer le comportement au feu des matériaux, conformément aux essais prescrits par l'arrêté ministériel du 30 juin 1983 modifié le 21 novembre 2002, relatif à la réaction au feu des matériaux de construction et d'aménagement. L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

Référence Commerciale : MAYA

Description sommaire :

Type de support woven

Composition 100% polyester Trevira CS

Masse surfacique 100 g/m²

Epaisseur 0-1 mm

Coloris mauve, blanc, gris vert

Les résultats ci-dessous ont été observés sur les 4 éprouvettes les plus défavorables.

Essais conformes à la norme NF P 92 503 : Décembre 1995

Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples d'une épaisseur inférieure ou égale à 5 mm.

L'éprouvette de 180 x 600 mm est tendue sur une grille, disposée sur un support à 30° de l'horizontale. Une plaque incombustible est alors rabattue au dos, au départ de l'essai. Le matériau est soumis au rayonnement calorifique et à un courant de gaz chauds provoqués par le brûleur électrique de 500 W disposé à 30 mm sous l'éprouvette. Après 20 secondes, une flamme pilote est amenée au contact de l'éprouvette pendant 5 secondes. L'opération se poursuit toutes les 30 secondes pendant 5 minutes.

Les observations sont alors notées : durée d'inflammation, distances détruites, présence ou non de chute de gouttes enflammées ou non

Dimensions éprouvettes : 180 x 600 mm

Essais effectués sur la face : Face 2 faces identiques sens Trame

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
<i>Coloris testé</i>	mauve	blanc	blanc	gris vert	
<i>Essais effectués dans le sens</i>	Trame	Trame	Trame	Trame	
<i>Masse des éprouvettes</i>	12 g	12 g	12 g	12 g	
<i>Durée d'inflammation avant 20 secondes</i>	0 s	0 s	0 s	0 s	
<i>Durée d'inflammation après 20 secondes</i>	0 s	0 s	0 s	0 s	
<i>Percement du matériaux avant 20 secondes</i>	Oui / Yes	Oui / Yes	Oui / Yes	Oui / Yes	
<i>Chute de gouttes ou débris enflammées</i>	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	
<i>Chute de gouttes ou débris non enflammées</i>	Oui / Yes	Oui / Yes	Oui / Yes	Oui / Yes	
<i>Présence de points incandescents</i>	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No	Moyennes
<i>Longueur maximale de destruction</i>	210 mm	200 mm	200 mm	215 mm	206,25 mm
<i>Largeur maximale de destruction</i>	/	/	/	/	/ mm

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporée ce matériau.

Essais supplémentaires réalisés selon la norme NF P 92-504 suivant la norme NF P 92-507 Oui / Yes

Essais supplémentaires réalisés selon la norme NF P 92-505 suivant la norme NF P 92-507 Oui / Yes

Essais conformes à la norme NF P 92 504 : Décembre 1995

Essai de réaction au feu des matériaux - Essai de persistance et mesure de vitesse de propagation de flamme

L'éprouvette de 460 x 230 mm est soumise à l'action d'une flamme d'un brûleur d'une hauteur de 20 mm.

Les observations sont alors notées : persistance de flamme ou un effet de propagation, mesure de vitesse et présence ou non de chute de gouttes enflammées ou non.

Date de réalisation essai :

Essais effectués sur la face : **Face 2 faces identiques sens Trame**

Dimensions éprouvettes : **souples 460 X 230 mm**

Vérification de la non persistance ou non propagation de la flamme

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
<i>Coloris testé</i>	mauve	blanc	gris vert	blanc
<i>Essais effectués dans le sens</i>	Trame	Trame	Trame	Trame
<i>Masse des éprouvettes</i>	12 g	12 g	12 g	12 g
<i>Temps maximum de persistance de flammes</i>	0,5 s	0,6 s	0,6 s	0,8 s
<i>Propagation éventuelle</i>	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No
<i>Chute de gouttes ou débris enflammés</i>	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No
<i>Chute de gouttes ou débris non enflammés</i>	Oui / Yes	Oui / Yes	Oui / Yes	Oui / Yes

Mesure de la vitesse de propagation de la flamme

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
<i>Coloris testé</i>	/	/	/	/
<i>Masse des éprouvettes</i>	/ g	/	/	/
<i>Temps nécessaire pour parcourir 250 mm(**)</i>	/ s	/ s	/ s	/ s
<i>Vitesse de propagation</i>	/ mm/s	/ mm/s	/ mm/s	/ mm/s
<i>Chute de gouttes ou débris enflammés</i>	/	/	/	/
<i>Chute de gouttes ou débris non enflammés</i>	/	/	/	/

(**) NA : Non atteinte des 250 mm, permettant la mesure de la vitesse de propagation

Observations :

/

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.

COMPORTEMENT AU FEU

RAPPORT D'ESSAIS N°: FE 20-0033-0176

Essais suivant les normes de classement M : NF P 92-503, 504, 505, 507 et 512

Page 4/4

Essais conformes à la norme NF P 92 505 : Décembre 1995

Essai de réaction au feu des matériaux - Essai applicable aux matériaux thermofusibles : Essai de goutte

L'éprouvette de 70 x 70 mm disposée sur une grille métallique définie, est soumise au rayonnement d'un épiradiateur situé à 30 mm au-dessus. Pendant minutes, le radiateur est écarté à chaque inflammation puis remis en place après extinction. Pendant 5 minutes supplémentaires, le radiateur reste en place. Les observations notées sont : chute de gouttes enflammées ou non et inflammation de la ouate de cellulose disposée sous l'éprouvette.

Date de réalisation essai : Essais effectués sur la face 2 faces identiques

Dimensions éprouvettes : 70 x 70 mm

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
<i>Coloris testé</i>	mauve	blanc	gris vert	mauve
<i>Masse des éprouvettes</i>	3,5 g	3,5 g	3,2 g	3,5 g
<i>Nombre d'échantillons superposés</i>	6	6	5	6
<i>Epaisseur des échantillons</i>	1,9 mm	1,9 mm	1,6 mm	1,9 mm
<i>Chute de gouttes ou débris enflammés</i>	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No
<i>Chute de gouttes ou débris non enflammés</i>	Oui / Yes	Oui / Yes	Oui / Yes	Oui / Yes
<i>Temps auquel se produisent les inflammations des éprouvettes</i>	/ min s	/ min s	/ min s	/ min s
<i>Durée des inflammations des éprouvettes (en s)</i>	0 s	0 s	0 s	0 s
<i>Inflammation de la ouate</i>	Non / No	Non / No	Non / No	Non / No

Observations :

/

Essai conforme à la norme NF P 92 512 : Mai 1986

Essai de réaction au feu des matériaux - Détermination de la durabilité des classements en réaction au feu des matériaux.

L'éprouvette est soumise à un vieillissement accéléré en fonction des usages de produits (tentures, rideaux, revêtement mural,...) et en fonction de la résistance des produits au nettoyage.

Date de réalisation essai :

Le produit est soumis au vieillissement accéléré : Non / No

type de vieillissement : Selon la norme NF P 92-512 ce matériau ne fait pas l'objet a priori de l'épreuve de durabilité.

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

To declare or not the conformity, it was not taken into account the uncertainty partner in the result.

Les résultats figurant dans ce rapport reflètent la réaction au feu du matériau dans des conditions d'essais particulières. Ils ne sont pas destinés à évaluer l'allumabilité d'une combinaison incorporant ce matériau.

Ce document comporte 4 page(s) de rapport d'essais et

Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.